DIRECTION DU CHU DE TIZI-OUZOU/COORDINATION SYNDICALE

C'est la guerre !

Les hostilités sont ouvertes entre la coordination syndicale constituée par le SAT et le SAP, dont on ignore la représentativité, et la direction du CHU qui, après une guerre larvée datant d'avril 2007, sont passées à l'affrontement direct avec le sit-in d'une heure organisé mardi 29 janvier et auquel ont pris part quelques dizaines de travailleurs hospitaliers, des paramédicaux, des corps communs et quelques médecins pour relancer, semble-t-il, la plate-forme de revendications déposée par les mêmes syndicats en avril 2007, au moment où le directeur général de l'établissement se trouvait en campagne électorale pour les législatives dans la wilaya de Béjaïa.

Il est question, dans la plate-forme qui vient d'être ainsi réactivée, de la gestion des carrières, de l'application de l'indemnité de l'IPAP, du retour au mode de paiement de la prime de rendement mensuelle, de la formation continue, de la gestion du fonds des œuvres sociales, de la réouverture de l'annexe de la formation paramédicale, de la révision de la liste des bénéficiaires de la prime de contagion et, de façon plus générale, des conditions de travail. Non seulement ces demandes n'ont pas reçu une suite favorable de la part de la direction, mais elles auraient été, selon les responsables syndicaux, à l'origine de la détérioration des relations entre les deux syndicats autonomes, membres de la coordination sus-nommée, et le DG qui refuserait toute correspondance, tout dialogue et dénie toute reconnaissance aux mêmes partenaires sociaux. Pis, le recours des mêmes syndicats à un inspecteur du travail et à un médecin du travail qui auraient dressé des PV alarmants sur les conditions de travail a donné suite à toute une batterie de mesures de représailles du DG vis-à-vis de toutes les personnes impliquées directement ou indirectement dans l'intervention des deux spécialistes ci-dessus ou dans la facilitation de leur mission, indiquent les responsables de la coordination. Ces derniers reprochent, par ailleurs, au DG de transformer le CHU en chantier fermant plusieurs services durant plusieurs mois aux dépens des activités médicales et des malades, d'ouvrir le service de cancérologie sans préparer les moyens de protection nécessaires exposant ainsi le personnel de service à des produits dangereux pour leur santé, de sanctionner et de promouvoir pour les mêmes motifs, précisant toutefois que leur sit-in n'a rien à voir avec la suspension de leur secrétaire général et de sa femme poursuivis en justice au même titre que d'autres hospitaliers... En cas de non-satisfaction de leurs revendications, ces syndicalistes promettent de déclencher une grève en empruntant toute la procédure réglementaire. La version du DG est tout autre ; elle est virulente, offensive et accusatrice à l'égard des animateurs de la coordination syndicale «autoproclamée».Il s'agit, selon notre interlocuteur, d'une diversion aux actions d'assainissement engagées par la direction depuis deux ans touchant jusqu'à y compris des responsables syndicaux.

Oublieux des conditions de travail exécrables qui prévalaient durant des années et fermant les yeux sur les transformations intervenues ces deux dernières années dans tous les domaines, ce groupuscule de syndicalistes autoproclamés cherche à détourner l'attention du redressement en cours dans tous les domaines se traduisant y compris par des poursuites judiciaires engagées contre tous ceux, y compris parmi eux, qui avaient mis l'établissement à genoux. L'inspecteur du travail, auteur d'un PV de complaisance, est un ami et complice des agitateurs en question ; il a effectué une visite guidée par ses amis, là où ils ont voulu le conduire, à l'insu de la direction et des chefs de service. Il a, à cet égard, violé la loi 90/03 et outrepassé ses prérogatives limitées à la relation de travail. L'inspection a été saisie à ce propos et une plainte sera déposée à son encontre à la demande du ministère de la Santé. Il convient de préciser, ajoute le Dr Mansouri, que ce monsieur est motivé par une revanche à prendre sur la direction du CHU qui a rejeté une demande de recrutement qu'il a formulée au profit d'un proche. Quant au médecin du travail, il est intervenu à la demande de la direction, affirme le DG qui nous a fait voir devant témoins une large gamme d'instruments et de consommables à usage unique, jetables après utilisation, qui est mis à la disposition du personnel.Le DG s'est montré nettement plus précis vis-à-vis des syndicalistes citant nommément ceux qui sont poursuivis en justice, impliqués dans des affaires de détournements et de malversations.

Il affirme avoir découvert 10 bidons d'huile frelatée dissimulés dans la cuisine en vue de les substituer à une nouvelle livraison équivalente et 13 paires de draps dans un vestiaire.

Certains d'entre ces agitateurs sans scrupules utilisent leurs enfants pour faire sortir des provisions alimentaires de l'hôpital ; on vend des linceuls à 1400 DA et on ose même détrousser les morts au niveau de la morgue. «Qu'on laisse la justice faire son travail contre les auteurs de ces actes inqualifiables», s'exclame-t-il affirmant, par ailleurs, que «certains se sont enrichis aux dépens du CHU et des malades». Pour mesurer l'ampleur des dégâts occasionnés à l'établissement et situer les responsabilités de chacun, le Dr Mansouri affirme avoir commandé un audit de la gestion des œuvres sociales, des équipements et des réactifs reçus par le CHU à un bureau d'études privé pour la période allant de 1997 à ce jour.

Beaucoup de ceux qui s'agitent actuellement sous prétexte de mauvaises conditions de travail redoutent que la lumière soit faite sur la mainmise sur l'établissement, déclare-t-il apparemment sûr de ses soupçons. Réfutant l'argumentation des responsables de la coordination syndicale à propos des mauvaises conditions de travail, notre interlocuteur signale que le taux des maladies nosocomiales du CHU est le plus bas de tous les établissements hospitaliers du pays ; il n'est que de 5,6 au lieu de 14 au niveau national. Il exhibe, dans le même ordre d'idées, les échantillons de moyens de protection recommandés par le médecin du travail mis, pour la première fois depuis plus de 20 ans, à la disposition du personnel pour une dépense estimée à un demi-milliard, indique encore le Dr Mansouri selon lequel il ne reste que la hotte à flux d'air laminaire vertical, commandée depuis la fin décembre 2007, à mettre en place dès sa livraison.

Ces gens-là plaident pour la fermeture du service d'oncologie récemment ouvert à l'intention de 3000 malades cancéreux, souligne-t-il, réaffirmant sa volonté de poursuivre l'assainissement de l'établissement en s'attaquant à tous ceux qui ont contribué à sa mise à genoux avec un endettement de 52 milliards.

B. T.

DRAÂ-EL-MIZAN

La situation se corse à l'APC

La crise qui prévaut au niveau de l'APC de Draâ-El-Mizan continue d'alimenter la chronique.

Le sujet dominant habituel de la population locale était les championnats de football de première division où évolue la JSK et de régional où figure l'équipe locale l'ESDEM, mais aujourd'hui, tous les citoyens de la commune se montrent impliqués dans l'avenir de leur municipalité sans toutefois être capables de réagir comme c'était le cas au moment des élections où leurs voix pouvaient propulser le parti de leur choix au pouvoir local.

A présent étant impuissants, ils vivent dans l'expectative. La discussion est agrémentée par l'information lue dans le journal *Le Soir d'Algérie* dans son édition de jeudi et relative à l'instruction adressée par les trois partis de la coalition à leurs élus dans le but de dépasser le blocage en contractant des alliances, faute de quoi la loi sur la dissolution sera appliquée. Certains prédisent un dénouement heureux après cette annonce car, dit-on, elle accélérera le travail et installera un dialogue réel. C'est une possibilité à ne pas écarter, il n'y a qu'à voir l'engouement qu'a suscité cette information chez les citoyens. Même du côté des concernés, tout au long de ce week-end, des pourparlers marathon ont eu lieu entre les deux partis en conflit «arbitrés» par la commission des sages ou comité de médiation, en provoquant des entrevues séparément. Rappelons encore une fois que sur les onze sièges que compte l'Assemblée populaire communale de Draâ-El-Mizan, le FFS a obtenu une majorité relative avec cinq sièges et trois partis (PT, FLN, RCD) qui se sont partagés équitablement le reste des strapontins, à savoir six.

Ces trois partis ayant signé un pacte entre eux, avaient exigé alors les trois vice-présidences au lendemain de leur alliance. Leur adversaire politique, le FFS, leur a proposé une vice-présidence et trois commissions. Chacune des parties en conflit, comme nous l'avions rapporté, campait sur ses positions en accusant l'autre de refuser de cohabiter et de vouloir bloquer l'APC. La nouveauté est venue du côté des «Six» qui ont revu à la baisse leur exigence. Cette fois-ci, ils demandent deux vice-présidences et deux commission.

Tout compte fait, les citoyens que nous avons approchés pour connaître leur avis sur la situation de l'APC «déplorent et regrettent cet état de fait» pour ensuite reprocher à ces hommes en qui ils avaient confiance «de faire dans des manœuvres politiciennes allant jusqu'à bloquer l'APC au détriment de l'intérêt de la population qui les a élus. Ce sont eux les sages, ils se sont présentés pour gérer une aussi importante commune, qu'ils se débrouillent pour installer l'exécutif afin de nous faire sortir de cette impasse, le temps presse et cela fait un peu plus de deux mois que l'investiture du maire a eu lieu», nous dit bruyamment un quinquagénaire. Cette semaine s'annonce chargée pour ces représentants de la commune de Draâ-El-Mizan, attendons donc pour voir.

Slimane S.

APC BLOQUÉES DE BOUIRA

Quand le chef du gouvernement brouille les cartes

Plus de deux mois après les élections locales, au moins une dizaine de communes au niveau de la wilaya de Bouira sont toujours bloquées en l'absence de consensus au sein des élus. De fait, ces APC se retrouvent dans une situation où même le versement des salaires des travailleurs se trouve retardé. Cependant, et si ce blocage est réel et suscite beaucoup d'efforts de la part des P/APC installées en allant vers plus de concessions pour arriver à débloquer la situation, les déclarations du chef du gouvernement sont venues pour stopper net cet effort. C'est du moins ce que nous a déclaré un P/APC au niveau de la wilaya de Bouira qui rappelle que la sortie du chef du gouvernement est mal à propos, puisque la majorité des élus issus des minorités au sein des assemblées locales essayent de bloquer la situation pour arriver justement à la dissolution. Aussi, lorsque le chef du gouvernement appelle les élus à dépasser leurs divergences afin de débloquer la situation, il aurait été plus judicieux de se limiter à cet appel, puisque «le P/APC installé l'a été selon les règles démocratiques du candidat du parti ayant eu le plus de voix. Et la dissolution ne doit être évoquée que dans des cas très spécifiques où une commission de wilaya installée à cet effet devrait établir avec force évidence le laxisme du P/APC et son indisponibilité à travailler avec les autres élus». En effet, selon les discussions que nous avons eues avec quelques élus réfractaires issus des communes bloquées, nous avons perçu chez chacun d'eux un problème personnel avec le P/APC installé et l'objectif premier de ces élus est de voir le P/APC, installé selon la loi, «sauter». C'est leur objectif et le chef du gouvernement vient de les conforter en les assurant de la dissolution au cas où l'APC n'est pas débloquée. Ainsi, après cette directive, et quand bien même le P/APC aura tout fait pour débloquer la situation, il suffit de l'entêtement des autres élus pour voir l'APC au bout du compte dissoute.Signalons qu'au niveau de la wilaya de Bouira, plusieurs communes, comme Haïzer, Chorfa, Bordj Okhris, Mesdour, Dechmia, Ouled Rached, Bechloul, El Esnam, Raouraoua, Ahnif, Ath Mansour et Taguedit, sont bloquées et fort probablement, et à l'exception des communes de Taguedit, Ath Mansour et Chorfa qui sont sur le point d'être débloquées, les autres risquent de rester bloquées jusqu'à leur dissolution.

Y. Y.

AÏN-TÉMOUCHENT

Oléiculture : une baisse sensible de la production des olives

27.307 quintaux d'olives ont été cueillis durant toute la campagne de récoltes pour l'année 2007, soit une baisse de 22% par rapport à la précédente saison, apprend-on auprès d'une source proche de la DSA de la wilaya de Aïn-Témouchent. Les causes de cette baisse sont justifiées, entre autres, par l'arrachage des oliviers jugés trop vieux, les conditions climatiques défavorables, ainsi que la cueillette prématurée par certains particuliers.

Cependant, la récolte cueillie est répartie entre 20.360 quintaux pour l'huile de table et 6947 quintaux destinés aux cinq huileries que compte la wilaya de Aïn-Témouchent.

Cette transformation permettra de donner quelque 850 à 900 litres d'huile, soit une quantité de 12,2 litres au quintal seulement, ce qui laisse craindre que le prix de l'huile d'olive connaîtra, cette année également, une hausse sur le marché local.

Concernant la superficie oléicole, notre source ajoute qu'elle est implantée dans les plaines de M'leta avec 3089 hectares, tandis que quelque 9194 hectares sont répartis entre les champs agricoles des différentes exploitations agricoles et le long des routes et pistes menant vers ces exploitations. 244.000 oliviers constituant une superficie de 3900 hectares sont productifs, tandis que 122.750 oliviers plantés en bordure de routes et une superficie de 1072 ha de champs ne sont pas encore productifs du fait qu'ils sont encore de jeunes plants.

Enfin, signalons qu'en matière de réhabilitation de l'oléiculture dans la wilaya de Aïn-Témouchent, les services concernés ont permis de planter plus d'un demi-million de plants d'oliviers en cinq années, soit quatre fois plus qu'était la population oléicole de 1999.

S. B.